

Br.8°

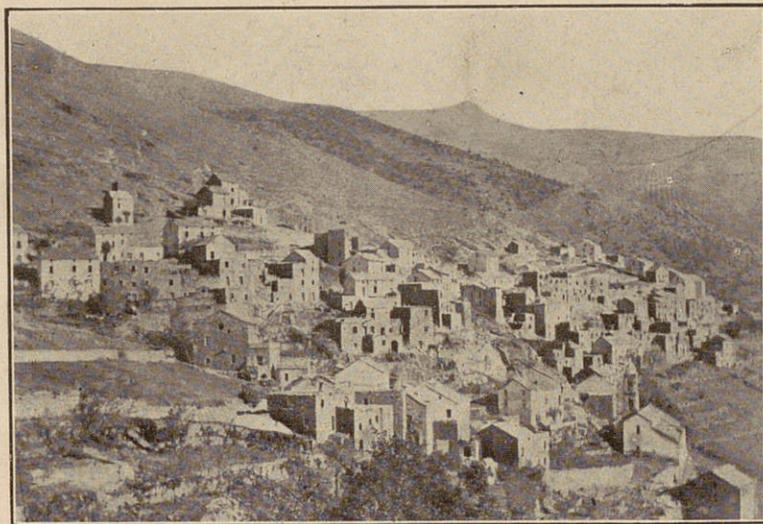
FC

64105

TROJANI F., prêtre

UNE PAGE D'HISTOIRE DE LA CORSE CHRÉTIENNE

Autour de l'Église d'Asco



Église et village d'Asco

Elle se vend au profit d'une bonne œuvre paroissiale

IMPRIMERIE MAZEL

::: LARGENTIÈRE :::

::: ARDÈCHE :::

1922

SCDU DE CORSE



D 079 074143 9

MEMORANDUM
DE
D. PADOVANI
D. PADOVANI

Nihil Obstat

Adjacii die 19^a Julii 1922

Casanova Vic. Gèner.

Prélat domestique de N. S. Père le Pape

Loco Sigilli

TROJANI F., prêtre



UNE PAGE D'HISTOIRE DE LA CORSE CHRÉTIENNE

Autour
de l'Église d'Asco

Elle se vend au profit d'une bonne œuvre paroissiale



IMPRIMERIE MAZEL
: : : LARGENTIÈRE : : :
: : : : ARDÈCHE : : : :

—
1922

THE FIRST PART OF THE HISTORY OF THE

ANTHONY

DE L'ÉGLISE D'ASCO



BY JOHN ...
LONDON ...
17...

AVANT PROPOS

Du trésor de nos laborieuses recherches au jour le jour accumulées, nous commençons à tirer quelques pages historiques-anciennes et nouvelles-relatives à la Corse Chrétienne

Aurons-nous suffisamment travaillé, en Ecrivain aux intentions pures pour le royaume des Cieux?... *omniscibadoctus in regno Cœlorum.*

Ressemblons-nous réellement au père de famille essorant de son trésor des choses neuves et vieilles, tenues en ordre pour les besoins de sa maison?...

Qui profert de thesauro suo *nuova et vetera*...

Loin de nous la prétention d'incarner des similitudes évangéliques aussi parfaites!... Oh !... nous savons nous contenter de lointains rapports analogiquement imparfaits dans leur imitation. Du reste il ne faut point oublier que tout ici-bas se détermine par approximations. Et puis fut-il vrai qu'on semât beaucoup, il faut s'attendre—d'après le prophète Aggée— à recueillir peu.

Si donc notre trésor documentaire d'archiviste Corse— n'est pas trouvé comparable à Celui du père de famille de l'Évangile de St Mathieu, qu'il nous soit permis néanmoins d'en tirer modestement tout ce qu'il contient «*nuova et vetera*»— Parce que ces fragmentaires matériaux pourront servir un jour au monument de l'Histoire de la Corse chrétienne projeté, mais non réalisé, depuis l'abbé Cambiaggi jusqu'à l'abbé Casabianca. Entre ces Écrivains, le long de deux siècles, que de richesses d'érudition ecclésiastico-religieuse perdues pour les prêtres et les fidèles!..... Que de documents intéressants anéantis bêtement, voués à la déperdition éternelle!.....

—*Intellexistis hoc omnia ?...* Comprenez-vous la portée

de nos exclamations indignées, vous, destructeurs ou détenteurs de la moindre fragmentaire parcelle de ce trésor qui sera un jour l'Histoire de la Corse Chrétienne?... Oh! Puissez-vous répondre unanimement, comme les disciples du Christ : — Etiam!— Oui, nous sommes convaincus que « *les stations d'un Dieu, les sanctuaires oubliés, les débris d'un culte, d'un nom sacré, moins encore, sont pour l'historien ce que les stations des plantes sont devenues pour le Botaniste.* (1)

Alors Dieu qui mesure l'effort et non le succès, pour le rémunérer, bénira le nôtre pour le faire fructifier!...

(1) Edgard Quinet.

Une page d'Histoire
de la
Corse Chrétienne

Autour de l'Eglise d'Asco

◊

Il est en Corse, une centralité alpestre fort retirée au sein des plus hautes montagnes (1), les monts Cinto — Padro — Capobianco — Corona — Traunato, qui l'encercent idéalement de leurs crêtes éthérées : c'est la merveilleuse vallée de l'Asco. Non moins sombre et aussi impénétrable que les massifs forestiers de la Carozzica, (2), fut son passé, et à l'éclaircir tant soit peu, en nous plaçant au point de vue le plus proche qui avoisine les choses et les faits ecclésiastico-religieux, nous consacrons ces quelques lignes.

*
*
*

Dans le Doyenné de Castifao qui fut à une certaine date, (3), le chef-lieu ecclésiastique des cantons de Giussani et de Pietr'alba, l'Eglise actuelle d'Asco, ne fut érigée en pa-

1. Cinto, 2710 — Padro, 2397 — Capobianco, 2554.

2. La Carozzica comprend toutes les forêts d'Asco : 4000 hect. boisés environ.

3. Etat des Circonscriptions paroissiales de la Corse 22 7bre 1813.

roisse qu'après 1646. Auparavant c'était une simple Chapelle ou Oratoire, dédiée à St Nicolas, sous l'Archiprêtré de St Angelo d'Ascho, lequel se trouvait à 3 kilomètres, en amont d'Elle, Côté Nord. A celui-ci, paroisse titulaire, étaient rattachés aussi d'autres Oratoires éparpillés dans son giron : Saint-Zaccharie — Saint Marius — Pruniccia — Casa-Calvi — Casajocchera et peut-être Altare, desquels restent plus ou moins visibles les ruines fort anciennes.

D'un document daté du 6 octobre 1646, relatant la visite pastorale de Monseigneur Marliani, Evêque de Mariana et « Accia (1), il appert : que l'Eglise de Sant-Angelo, ou St-Michel Archange est l'Eglise paroissiale bien qu'elle soit en « ruines et qu'on n'y célèbre plus la messe ; que la Chapelle « de St Nicolas et plus au Centre du sol paroissial parce que « les villages anciens ne sont plus habités (2). »

D'où il semble résulter clairement que les agglomérations ci-dessus énumérées et autres n'existaient déjà plus à cette date, d'une part et que d'autre part la pratique du Culte avait cessé en cette Eglise. Au sujet de ce dernier point : la Cessation du Culte de St Angelo, surgit un Anachronisme, à débattre et à élucider avant d'aller plus loin ; car, d'un autre document très authentique (3) — un Registre paroissial — paraphé par le Chanoine Belgodere Jean Baptiste et daté du 20 Septembre 1700, confié au curé de St Michel Archange d'Asco, Mercuri Charles-Marie, pour y inscrire tous les décès paroissiaux, il conste que les enterrements ont été faits dans la dite Eglise de Saint Angelo jusqu'au mois de Décembre 1711 et qu'à partir de cette date, le même curé a enterré les

1. Bulletin des sciences H. et N. de la Corse. p. 99. X. Année. F. 113^e.

2. Au Synode du 9 sept. 1597 tenu par Mgr. Nicolas Mascaro assisté prêtre Giov. Paolo Guadella recteur de Saint-Nicolas d'Ascho. (anc. document dans nos archives).

3. Bulletin de la Société des sciences H. et N. de la Corse, X^e Année, F. 113^e.

morts de la paroisse dans l'Eglise de St Nicolas d'Asco, paroisse actuelle.

Comment concilier ces deux documents aussi authentiques que véridiques, tant l'un que l'autre et pourtant en flagrante contradiction sur la date de la cessation du culte public à Saint-Angelo d'Asco ?

Pour un anachronisme d'un demi-siècle de différence qu'ils nous révèlent respectivement et formellement (1646-1711) une seule hypothèse nous semble possible.

Nos ancêtres pratiquèrent au plus haut point le culte de leurs morts, même aux temps très anciens de la romanisation de la Corse: C'est un fait historique. Dès lors rien de plus naturel pour les habitants de Saint Angelo, que de continuer à inhumer leurs morts dans les Caveaux ou «*arche*» que chaque famille possédait dans l'Eglise de ce lieu, même après la cessation du culte et leur réunion à la paroisse de St Nicolas.

Ce qui est bien avéré c'est qu'à partir de 1711 l'Eglise de St Nicolas fut publiquement substituée à celle de Saint-Angelo pour la célébration et les besoins du Culte de toutes les populations éparses en cette grande vallée d'Asco. Confirmation de ce fait nous est donnée par le Délégué de Monseigneur Saluzzo à la date du 8 juillet 1740 (1) visitant pastoralement *aux lieu et place de l'ancienne Eglise de Saint Angelo, l'Eglise paroissiale de Saint Nicolas*, — laquelle avait alors comme Curé, le Chanoine Joseph de Zerbi, de Bastia et pour Vicaire, Casabianca Giulio d'Ampugnani. C'est — nous le répétons — la paroisse actuelle.

Dans le même intervalle, c'est-à-dire en 1704, le culte public avait cessé aussi à Sainte-Marie de Sebula-Cheta et San Giovanni dont les habitants s'en allèrent partiellement à Moltifao et à Castifao. C'est ce qui résulte du Libro-maestro du Couvent de Caccia (2).

1. Archives paroissiales d'Asco.

2. V. Famille Leca Ciavattone Castifao.

Et voici que se pose un autre problème historique. Quand, comment et pourquoi les populations fusionnées et réunies dans la paroisse d'Asco, ayant pour titulaire St Nicolas, renonçant à celui-ci, s'entendirent-elles pour se mettre sous la protection de Saint Michel Archange, Titulaire actuel de la paroisse ? C'est certainement avant le 5 mars 1792-IV^e Année de la Liberté et par une élection publique où certainement dominait la majorité de l'élément populaire venu de l'ancien Saint Angelo : 825 habitants. Tel est le chiffre exact donné par un document du temps (1).

Ici s'arrête notre documentation écrite relative à cette centralité religieuse d'Asco, où, d'après le grand Annaliste Corse, à l'aube des temps, furent les *Corses Aborigènes* : (2)

Son nom fut « *Asincon* » à la période Ligure de notre Histoire générale et aussi loin que nous puissions remonter dans la nuit des siècles.

Compris dans les XXXIII ou XXVIII cercles Pliniens ou Toléméens, « *Asincon* », mot ligure¹, qui scrutera jamais le mystérieux et incommensurable passé de ces croyances religieuses, puisque nous ne le retrouvons qu'enfoui et abrégé lamentablement en quelques ruines multiples et muettes ?.. Autour de celles-ci ne flottent que des légendes sinistres s'es-saimant des « Calanques du Maure » au Sud, jusqu'aux vestiges du château de Monte-Terrello au Nord, en corrélation très étroite avec les traditions horribles qui s'exsudent en odeur de vie semi-chrétienne du terre gradiné en ruines de « *L'Altare* » au Nord-Est de la vallée, dont quelques pans de mur, vainqueur du « *tempus edax rerum* » sont encore entourés de monuments mégalithiques.

(1) Bulletin de la Société des sciences H. et N. de la Corse. X^e Année F. 113. p. 99.

(2) Annales du Dr Mattei. 2^e Année, p. 180, n^o 24.

« Ut antiquiora, quæ vetustas obduxit, transeam (1)..

Très massive et fort lourde dans sa construction, sans style ni caractère, apparaît l'Eglise actuelle d'Asco. Seul le clocher à trois cloches qui la surmonte assez élégamment semble lui donner un peu de relief dans son idée cultuelle. Modestement isolée au fond du village, sur le pas de la grande route, à une altitude de 620 m. elle semble couvrir de son ombre tutélaire le cimetière paroissial voisin.

Entrons. Deux chapelles latérales s'offrent à nous ; à droite elles sont dédiées, la première, à Saint-Antoine de Padoue et la seconde à Notre-Dame de Lourdes, dont les Statues modernes les ornent à merveille. A gauche, c'est la chapelle de Ste-Lucie, avec statue ; suivie de celle de St-Michel-Archange dont le groupe en bois est un vrai bijou de l'art chrétien et finalement la chapelle de Saint-Antoine Grand ou du désert. C'était la Casaccia où les Confrères récitaient leurs offices en des stalles assez bizarres. Arrêtons nous ici à admirer les six pierres tombales recouvrant les caveaux, voûtes souterraines, où les cadavres étaient jetés dans un pêle-mêle macabre avant 1800. Outre les cinq statues précitées, on y vénère encore celles de St-Roch et de Sainte Jeanne d'Arc.

La nef principale mesurant 24^m×5 est séparée du chœur par une balustrade en fer et c'est l'abside qui sert provisoirement de sacristie. Le transept a d'un côté 5^m. de profondeur et de l'autre 3^m. 50. A un de ses massifs piliers s'adosse la chaire en stuc et à panneaux lustrés : œuvre d'un exilé italien. On la dit remarquable tout comme une vieille armoire de la sacristie. Pour le confessionnal, on ne le trouve

(1) Senec. Consolatio ad Helviam. c. 7. § 9. (ed. Teubner Hoasse. T. I. p. 144. (pour qu'il me soit permis de passer sous silence les choses plus anciennes cachées sous la poussière des siècles »).

vénérable que par sa décrépitude, contenant plaquée sur une de ses parois intérieures la liste des cas réservés à l'Evêque de Mariana E. Accia (1761) et imprimée à Campodi Loro.

Modernisée par sa restauration intérieure, par un pavage à peu près général, fournie d'une lingerie cultuelle plus que suffisante, cette modeste Eglise possède aussi un beau chemin de croix peint sur toile, dont deux ou trois stations sont, paraît-il, des chefs-d'œuvre.

Il est donc permis de conjecturer que cette Eglise d'Asco, comme d'autres et d'autres en Corse, n'a pu être dans les premiers temps du Christianisme, qu'un Oratoire, élevé dans les limites de la paroisse-mère pour faciliter aux populations placées dans son giron l'accomplissement de leurs devoirs religieux, ainsi qu'en témoignent les autres Oratoires de Saint-Zaccharie, de Saint-Marius, de l'Altare, aux ruines éparpillées dans cette immense vallée. C'étaient comme des points de ralliement religieux. De ce grand progrès du culte, la Corse est surtout redevable au pape Saint-Grégoire « *trop profond politique et trop habile tacticien pour ne pas pousser à fond la conquête spirituelle de la Corse* (1). » Ce qui le prouve bien c'est l'établissement en Corse « des Défenseurs dont les si utiles fonctions tombèrent en désuétude plus tard.

A propos de ceux-ci, je crois que nombreux seront les lecteurs, même dans les rangs du clergé insulaire, qui se complairont à savoir brièvement :

Que le « *Defensor Corsicæ* » était un véritable Représentant du Pape dans une Province, ayant avec lui un Notaire chargé de la rédaction et de la Conservation des actes ;

Qu'il veillait à la nomination des Evêques dans sa Province, au maintien de l'unité de la doctrine et au respect de la discipline ;

Qu'il avait pour mission aussi de faire respecter les droits

(1) La Corse dans l'Antiquité. X. Poli. p. 147. § 2.

de l'Eglise, et d'en administrer les biens, tout en protégeant les incapables et en recueillant les legs faits aux pauvres.

La correspondance de St. Grégoire mentionne deux Défenseurs de la Corse : Symmaque (591) et Boniface (601). (1)

Nous pouvons affirmer hautement que celle-ci est une parmi les nombreuses manifestations de l'action bienfaisante de la Papauté soit dans l'organisation du Culte, soit dans la propagande et le maintien de la Foi en notre chère petite Patrie.

*
*
*

Parmi les prêtres qui desservirent cette montagnaise paroisse si retirée, auréolée d'une renommée insulaire émerge la belle figure du Padr'Asco, Abbé Joseph Parsi. Moine de l'ordre de St. François, dans les collèges duquel, il professa avec une rare distinction, pendant un certain temps, la philosophie. La tourmente révolutionnaire le ramena dans son village natal où il s'y rendit célèbre et comme prédicateur connaissant à fond la langue Dantesque et surtout comme Professeur vraiment doué de la bosse de l'enseignement. Il eut plus de 60 Elèves à la fois qui, de toutes les pièves environnantes, accourraient à Asco attirés par le renom célèbre et très populaire du Padr'Asco. Voici du reste, entre autre, ce qu'en écrivait l'Amaliste Mattéi (2). « Le Padr'Asco, qui était
« poète, philosophe, théologien, réunit autour de lui les élè-
« ves d'élite des provinces environnantes et sans parler d'une
« centaine de prêtres formés par lui, il me suffira de dire
« que le Conseiller Nasica, Monseigneur Calisti de Corte,
« Jean-Vitus Grimaldi, et bien d'autres littérateurs et poètes
« se faisaient une gloire d'avoir été les Elèves du Padr'Asco...

(1) St Grégori, P.apol I Opera omnia ad manuscriptos codices Romanos Gallicanos, Anglicanos emendata et illustrata notis, studio et labore Monachorum Ordinis St Benedicti Parisus M DCCV.

(2) Annales du D^r Mattéi. p. 115 3^e année.

On le confond souvent avec le « Savio d'Asco » qui, d'après la Tradition, ne fut qu'un personnage représentatif d'une fonction publique et quasiment légendaire. Monseigneur Girolami-Cortona et l'abbé M. Casanora pensaient qu'« il était nourri et enterré aux frais des Aschais, pour lesquels il tenait lieu de Juge et de Gouverneur. (1) »

Tandis que notre éminent Annaliste Corse, projette, grâce à son esprit lumineux, quelques clartés plus précises, dans la page qu'il lui consacre et qui commence par ces lignes (2): « Le Savio d'Asco, dicton passé en proverbe dans toute la Corse, ne pouvant pas s'être établi, sans qu'un homme d'Asco ne se soit fait remarquer par son savoir et par la justesse de son jugement.

« Ce qui me frappe le plus est l'histoire d'Asco et de son Sage.

« Le titre de Savio d'Asco est donc pris dans le sens anti-que d'homme savant, ou tout au moins d'un jugement supérieur, éclairé par l'étude et par l'expérience... mais ce qui m'intrigue le plus est que, la Commune d'Asco, isolée par les montagnes du reste de l'île, ait vécu, jusqu'à il y a cinquante ans, avec des usages anciens particuliers, ayant force de loi et qu'un Sage ait conduit cette poignée d'insulaires si bien pour leur servir de Législateur, de Guide, d'Arbitre, de Juge, au point que la population lui avait fait un salaire etc..

Falcucci, précise encore dans un autre sens : « *Savio d'Ascu* pour dire, homme d'une grande prudence. On n'en connaît point l'origine, sans savoir s'il a trait à une personne royale ou à qui (3). »

A une époque contemporaine, c'est-à-dire de 1871 à 1879

(1) Géographie générale de la Corse. Art. asco. — Una Colonia Asciana in Corsica, Ascoli Piceno par G.Castelli

(2) Anna'es. p. 180. 3^e année. D^r Mattéi.

(3) Vocabolario dei Dialetti, Geographia ecostumi della Corsica. Cagliari 1915.

un autre curé d'Asco, l'abbé Jean Jacques Albertini originaire d'Abertacce (Niolo) acquit aussi une certaine célébrité comme préparateur d'élèves pour le Grand Séminaire. C'était sa spécialité. Latiniste et Helléniste di primo cartello, il possédait lui aussi à un degré éminent l'art si difficile d'enseigner. Aussi savons-nous que nombreux sont encore de nos jours, les prêtres formés par ce maître distingué, qui lui doivent l'insigne honneur d'être dans le ministère paroissial. Quant à lui, il resta quelconque, tout comme le Padr'Asco, dans les rangs du menu fretin du clergé Corse, bien qu'il soit permis d'affirmer que leur mérite, à tous deux, en tant que prêtres lettrés et savants, sorte un peu plus que de l'ordinaire.

A cette même place, faut-il ne pas faire mention de la légende propagée par G. Caste'li, (1) Gazettier d'Ascoli-Piceno (Italie) ayant trait au Citoyen d'Ascoli : comme pseudo-Fondateur d'Asco et libérateur de la Corse au XIII^e siècle ? En toute sincérité historique, nous avons écrit ailleurs (2) et per latum et longum tout ce que nous pensions de cette Brochure. Ici, nous ne considérons que le côté aréligieux « rebelle à l'Eglise » de son héros.

En thèse générale, entre l'historiographe d'Ascoli. Piceno et notre Annaliste Corse, le D^r Mattéi, la discordance est parfaite au sujet de Pierre della Scala. Elle s'aggrave et se complique bien plus du fait que l'historien corse Filippini se pose entre eux en qualifiant, sans le nommer, ce personnage d'Ascoli, de « *Rebelle aux lois de l'Eglise* » (3).

Or c'est précisément cela qui nous intéresse en cette Esquisse historico-religieuse corse. Voilà ce qui l'amplifie relativement.

(1) Una Colonia Ascolana in Corsica. Tipoga. Cesari. Ascoli Piceno. 1884.

(2) Revue de la Corse, historique etc. Clavel 1^e 2^e année à partir de septembre, 43 rue St Lazare Paris.

(3) Filippini. Istoria de la Corsica. p. 70. T. I.

Peut-on ne pas prénoter en remarque que tous les Historiens d'Ascoli-Piceno, dont Monseigneur Marcucci (1) ne soufflent pas mot de cette tare infamante de leur pseudo-Héros ? Pierre della Scala ?

Nous résumons cette controverse.

Castelli suppose, par simple vraisemblance, sans preuves historiques, que Pier della Scala, s'est exilé en Corse par suite de la fameuse lutte entre Guelfes et Gibelins sous le Pontificat d'Innocent III.

« C'est donc chose assez conforme à la vérité et à la certitude historique, écrit-il, que de croire qu'une foule de Gibelins et parmi eux Pierre della Scala aient quitté à cette époque leur patrie pour chercher fortune sur des rivages lointains..... Je dirais que ce n'est point une supposition arbitraire que de croire que sous le Pontificat d'Innocent III..... se soit produite en Corse la fondation de la colonie Ascolane par notre capitaine Pier della Scala, puisque une telle assertion se trouve étayée du passage de l'écrivain Filippini, qui parle de cet Ascolano, réfugié dans l'île pour fuir la justice du pape.... (2)

Tandis que le Dr Mattei prétend que c'est plutôt sous le pontificat de Pascal II que Pier della Scala, aurait été exilé en Corse par commutation de peine. Il dit avoir puisé ce document dans le manuscrit de la Grossa-Monteggiani-Ceccaldi (Biblioth. Nat.) p. 154. « Un rapport fut fait (je traduis le document cité par lui en Italien) au pape Pascal, au Conseil des Cardinaux et aux Sénateurs de Rome, que tout Romain qui commettrait un délit digne de mort..... qui voulût aller habiter en Corse, perpétuellement, serait gracié de sa peine »..... Ainsi, ajoute Mattei, sous la domina-

(1) Saggio delle cose Ascolane § 6. p. 174. Ed. Consorti Filesci. Teramo 1766. — Andecantonelli Hist. Asc. L. IV. p. 186 — G. Castelli. etc. etc.

(2) Une colonia Ascolanain Corsica. p. 24 et 25. G. Castelli.



« tion papale notre Ile devait être le refuge de tous les mauvais sujets des Etats pontificaux (1). »

« Ce séjour seul les absolvait des plus grands crimes, même de la mort. »

Non pour appuyer cette opinion radicalement erronée en l'espèce mais pour mettre le chercheur, passionné de vérité historique, sur une autre piste plus vraisemblable au sujet du bannissement en Corse par la Papauté, voici ce que je trouve dans Filippini : (2) « et l'intérêt qu'ils (les papes) portaient à cette Ile était tel que, pour en augmenter la population, ils y banissaient et reléguaient tout individu qui en ce temps là, commettait un délit à Rome : d'où il résulta qu'elle (la Corse) se remplit de Romains en un certain laps de temps. »

Tels sont, en abrégé et l'exposé de la controverse et l'état de la question. Qu'il nous soit permis d'émettre maintenant notre avis.

Ce serait refaire un procès jugé que de remettre sur le tapis la question réfutée déjà par nous (3) comme une légende non seulement fausse mais vraiment controvée d'un Ascolano, fondateur d'Asco. Si je l'ai cité c'est pour l'édification du Lecteur que Castelli met en présence d'un dogme. Ilcredere... ilcredere, répète-t-il en effet. Or qui ne sait qu'il n'y pas de « *Credo* » en histoire ? quant au passage de Filippini sur lequel il s'appuie finalement, il fut prouvé aussi (4) qu'il infirme au lieu de confirmer sa croyance.

Hâtons nous plutôt d'éclaircir l'hypothèse de notre éminent Annaliste Corse qui place l'expatriation de l'Excommunié Ascolano sous le Pontificat de Pascal II lequel a régné de 1099 à 1119.

(1) Annales du Dr Mattei n° 33 IIIe année p. 131.

(2) Istoria di Corsica. p. 38. T.I.

(3) Revue historique de Clavel. Paris 43 Rue St Lazare. nos à partir de septembre 1921.

(4) ibid. Revue Historique de la Corse.

Or il est à savoir que les actes de ce St Pontife remplissent 70 pages et 140 colonnes de l'Histoire Universelle de l'Eglise par Rohrbocher. (1) Après les avoir feuilletées page par page et colonne par colonne, nous affirmons n'avoir rien trouvé pouvant confirmer le fait et l'opinion de Grossa-Monteggiani-Ceccaldi, bien que ce Pontife soit intervenu à diverses reprises dans les affaires de la Corse. D'autres auteurs, même fort anciens, ne soufflent mot de ce fameux rapport. Donc cette cause de l'expatriation du Seigneur d'Ascoli paraît devoir être rejetée aussi.

D'autre part si on prend comme référence de la valeur historique des Chroniqueurs Grossa-Monteggiani-Ceccaldi, nos historiens Jacobi et Girolami-Cortona (2) et autres, on se garde bien d'y puiser le moindre renseignement. Voilà pourquoi et comment nous fûmes amenés à travers ce fatras de contradictions — à discuter la date de la venue en Corse et à Asco, du Seigneur d'Ascoli « rebelle à l'Eglise ». La voici :

L'Historien Filippini, tel un début d'Evangile dominical, définit cette date par les trois mots suivants : « *In questi tempi* » *En ces temps-ci* » Quelle imprécision !...

Au sagace lecteur de fixer avec plus d'exactitude « *ces temps-ci.* »

De la lecture attentive des faits qui précèdent et qui suivent cet entrefilet de l'Historien Filippini à la page 70, des noms des chefs de clan régnant alors en Corse et tout particulièrement en Balagne où s'établit notre cittadino d'Ascoli ; du rapprochement de cette circonstance avec une autre décrite à la page 92 du même livre, on pourra déduire une date sinon précise du moins approximative qui correspondra « *à ces temps-ci* »

Il ne faut pas perdre de vue que c'est une des plus obs-

(1) Rohrbocher. Histoire Universelle de l'Eglise. T. 6. Liv. LXVI. p. 346 et s.

(2) Girolami-Cortona-Hist. de la Corse. p. 66 et s. L. 6.

cures époques de notre histoire que celle du X^e et du XI^e siècles. Mais nous savons fort bien qu'à la mort d'Arrigo Bel Messière (an 1000) commencent à se former les clans ; que les Seigneurs usurpent les offices publics qu'ils déclarent héréditaires dans leurs familles. « On vit alors une foule de « tyranneaux, maîtres absolus de leurs domaines guerroyer « pour s'emparer du domaine des autres ». Je ne cite que Girolami-Cortona : (1) l'accord de tous nos Historiens étant parfait sur ce point.

Nommons par ordre, les Biancolacci, les Amondaschi, les Pinaschi les Corbinchi... A ceux-ci arrêtons-nous.

Voici leur genèse qui a son importance en l'occurrence.

Aldobrando après avoir épousé la fille d'Adaldo, Seigneur du château de Castiglione (Piève de Pino) dans la vallée de Pigna, fonde le château de Corbaïa. Mis à mort traîtreusement par les Seigneurs de Sant'antonino Mannone et Manuello frères, son château de Corbaïa passa donc à ces derniers, précisément à la fin de l'alinéa qui précède celui où il annonce (notre Filippini) (2) l'arrivée à Asco du citoyen d'Ascoli rebelle à l'Eglise. Ça se tient étroitement comme l'on voit. Bien plus pour montrer qu'il y a une réelle connexité de temps et de circonstances de celui-ci avec ceux-là : Filippini déclarera formellement dans la même phrase « Qu' « aidé par les Seigneurs de Sant'Antonino » le « citoyen d'Ascoli, construisit un château à Ortofossano, en « Balagne ». C'est donc entre 1000 et 1.007 que se passe cet événement ; car, à cette dernière date, arriva en Corse Sambucio d'Alando, pour disparaître 5 ans après.

Autre rapprochement corroborant notre thèse.

A la page 92 du même livre de l'Histoire de Filippini nous lisons : « Il y avait un peu avant ce temps-à,

(1) Hist. de la Corse. p. 66. et s.

(2) Filippini istoria di corsica. p. 69 infinie. T. I.

« seigneur de Furiani un vieillard qui n'avait qu'une fille.....
Il appela à son secours le seigneur d'Asco, d'Ortofossano
« en Balagne (dont le père ainsi que nous l'avons déjà écrit
« était originaire d'Ascoli) et lui donna sa fille en mariage
« avec tout ce qu'il possédait etc... »

Deux remarques s'imposent éclatantes ici :

(A.) A cet alinéa qui commence par affirmer qu'à ce moment les Pisans sont les maîtres pacifiques de l'île (1), nous sommes au Pontificat de Grégoire VII, lequel donne l'investiture de la Corse, à Landolfe et à ses successeurs sur le siège de Pise. Ce fut en effet grâce à ce dernier, envoyé en mission en Corse, comme légat que la Papauté recouvra enfin les droits qu'elle prétendait y avoir, depuis des siècles, en vertu des donations des Rois Francs.

Nous sommes exactement en 1078.

Or d'après le texte suscité, c'est *un peu avant* cette date, c'est-à-dire vers le milieu du 11^e siècle, que le fils du Cittadino d'Ascoli fut appelé à Furiani, où il épousa la fille du Seigneur de ce lieu.

(B.) Or le père de ce 2^e Seigneur d'Asco, est supposé lui être antérieur de 30 à 40 ans. Ce qui cadre bien avec les données chronologiques que nous avons établies plus haut pour l'interprétation du vague « *in questi tempi* » de Filippini.

Sans doute, dira-t-on, peut-elle être si importante la fixation de cette époque historique énoncée d'une façon vraiment indéterminée, telle une insignifiance, dans nos choses anciennes ?

Cette manière de voir n'est pas la nôtre. Certes, on en comprendra mieux l'impérieuse nécessité le jour où l'on aura à mettre en discussion les conséquences religieuses de la venue en Corse de cet Excommunié, qui se rangea parmi les gentils hommes, en construisant un château au cœur de la très catholique Balagne, en plein X^e siècle. Pour ma part

(1) *Istoria di Corsica* Filippini. p. 91 in fine. T. I. liv. 2.

j'avoue humblement que j'eus été très heureux de rencontrer dans nos Historiens quelques jalons préétablis, le long de ces IX-X-XI^e siècles, « époque d'anachronismes nombreux et de contradictions fréquentes » ainsi que les caractérise de Cesari Rocca. (1)

Voilà pour le moment ce qu'il y avait à dire sur une question historique corse très touffue qui reste, comme on dit, à suivre.

*
*
*

Si les monographies locales, quelles qu'elles soient, ne s'embranchent point à l'histoire Universelle par quelque grand côté, il semble que leur intérêt reste égal à celui de la belle pierre angulaire, gisant solitaire et inopérante loin de la Construction monumentale dans laquelle elle aurait dû s'encaster. Voilà pourquoi nous avons jugé à propos d'élargir un peu notre cadre monographique par le paragraphe précédent et par celui-ci de l'immensifier, pour ainsi dire, en portant toute notre attention, grâce à un document nouveau découvert en ce lieu, sur la fixation de la pénétration de notre Sainte Religion à Asco et partant en Corse. Puisque d'elle seule est question en ces pages.

À éclaircir ce point d'histoire, très problématique et fort obscur, tous nos historiographes Corses rééditèrent ce qu'en avaient écrit leurs devanciers. Or la moindre nouvelle preuve eut certes mieux fait notre affaire en l'occurrence de pénurie documentaire. En est-ce une celle que nous avons découverte dans un vieux quartier de ce lieu ? Bien que burinée sur la pierre, avec tous les caractères de parfaite authenticité, nous n'osons pas encore la classer comme découverte archéologique. Aux qualifiés en la matière, de l'étudier un peu plus.

Pour en mieux saisir l'importance, ne convient-il pas d'exposer brièvement l'opinion de nos Historiens en l'espèce

(1) Histoire de la Corse. p. 24.

On peut les diviser, pour plus de clarté, en trois catégories (1). Car pour fixer les dates de l'avènement du Christianisme en Corse, ils prennent position sur un espace de six siècles, — les premiers de notre ère Chrétienne. — Ainsi, parmi les contemporains, un seul (2) auteur admet, comme origine de notre Evangélisation les temps Apostoliques ; plusieurs se retranchent derrière des probabilités, ou des peut-être si dubitatifs qu'ils équivalent à des négations ; et presque tous admettent certaines grandes dates, réellement irrécusables, faisant autour d'elles l'aveuglante lumière.

Voulons-nous remonter le courant des 6 premiers siècles ? Nous recueillerons l'unanimité pour les temps trop manifestement chrétiens de St Grégoire. Oh ! la riche documentation et sûre avec ses lettres... Aussi la concordance est parfaite des plus anciens aux plus modernes Ecrivains. Il faut donc reconnaître qu'à cette époque la Corse entière avait reçu le bienfait du Christianisme.

Le deuxième repérage chronologique reconnu et admis par ceux qui voulurent mieux approfondir nos origines Chrétiennes, c'est la date 434 (3). Elle marque l'envoi en Corse de 46 Evêques d'Afrique avec le clergé par Unnéric, pendant la persécution des Vandales pour y couper les bois et cultiver les champs (*ligna cœdere, agrosque colere*).

Après nous en arrivons au martyr de Ste Dévote, en 303 ; admis généralement par tous nos auteurs. Tandis qu'il y a controverse entr'eux pour celui de Ste Julie que d'aucuns, avec fortes preuves à l'appui, reportent à l'année 469 (4).

Si nous remontons encore plus haut vers les sources apos-

(1) Ce classement avec extraits sera publié dans une étude complète dont ce paragraphe n'est que le résumé.

(2) Monseigneur de la Foata. Recherches et notes sur l'histoire de l'Eglise de Corse. Bulletin des S. H. et N.

(3) Cf. Victoris Vitensis. liv. III. Ch. V. et alii.

(4) Cf. Ambrosi Hist. de la Corse, page 62-75 Serpi Cronica dei Santi dei Sardaigue L. 3. Cap. 19.

toliques, il semble certain que l'érection de nos Évêchés Cor-
ses eut lieu en 234, alors que le pape Ponthien fut exilé en
Sardaigne par l'Empereur Maximin avec St Hippolyte. Jus-
que-là, notre Eglise de Corse n'avait eu que des « *Sacerdotes* »
remplissant à peu près les fonctions des Vicaires Apostoliques
actuels. C'est une version qui a pourtant d'autorisés anta-
gonistes. Tels Baronnius Gratien-Faro, Nicéphore et Pintus
qui affirment que St Pierre lui-même a établi des Évêchés,
dans les Iles de la Méditerranée (1).

Encore un coup. Entre les années 202 et 207, il est hors
de tout doute que deux Saints prêtres furent envoyés par le
successeur de St Polycarpe, Évêque de Smyrne pour évan-
géliser les Gaules. Une furieuse tempête les jeta en Corse.
Leur premier dessein fut alors d'évangéliser ce pays, mais
ayant reconnu qu'ils étaient tous indubitablement Chrétiens,
(2) ils s'embarquèrent pour la Gaule. D'autre part, ou il
faut renoncer à toute histoire ou il faut admettre avec des
Écrivains dignes de foi que, des premiers Chrétiens expulsés
de Rome la plupart d'entr'eux émigrèrent dans les îles de
Corse et de Sardaigne, Anno christi 48, regnante Claudio (3).

Arrivons au fait de la prédication de l'Évangile en Corse
par Saint Paul, Apôtre des nations. La question est terri-
blement controversée.

Sans doute il y a de grandes probabilités en faveur du
voyage du grand Apôtre, préalablement annoncé par lui dans
le Chapitre XV^e de son Epître aux Romains. Après de lon-
gues et patientes recherches, ce fait revêtait à mes yeux les
caractères d'une Certitude, alors que un de nos Écrivains
contemporains, qui avait fouillé cette époque m'écrivait le
20 Novembre 1909 : « Je vous prévient que j'ai déjà biffé les

(1) Cf. Baronius. Annales. — Nicéphore l. 2 — Cap. 35 — etc.

(2) Bollandistes. tome 1^{er} p. 36 et 37. Edit. 1886. Vict. Palmé.

(3) Vita Claudii (Suetone) XXV — Mgr Faro Évêque de Bosa. De re-
bus Sardois. L. I. F. 70. — R. P. Pintus, de christo crucifixo. L. 3. T.
4. F. 438 — Item. Générard, Chronologie L. 2. Amo Ch. 49.

« deux alinéas de la page 158, de mon ouvrage X... concernant « l'arrivée de St Paul en Corse. Tout ce qui a été écrit là-dessus n'a aucune valeur historique ». Sur cette catégorique affirmation, nous réservons notre opinion.

Les protagonistes de ces deux versions contraires, étaient deux Monseigneurs. Hélas !... ils nous ont été ravis avant d'avoir solutionné l'un et l'autre leurs thèses contradictoires. « Faciant meliora potentes ! » (1).

Arrêtons nous maintenant à observer :

1° Qu'à travers les longues et désastreuses vicissitudes qui remuèrent fortement notre rocher Corse, le long de plusieurs siècles, que de documents furent ensevelis dans un oubli sépulcral !

2° Qu'il reste néanmoins bien des choses inobservées, dans nos bourgades, parmi les ruines accumulées par les dévastations qui s'abattirent sur notre sol plus ravagé que les Contrées du Nord de la France par la Grande guerre.

3° Que Dioclétien, en haine de notre sainte Religion, ordonna l'incendie des archives chrétiennes et des saints Livres en l'année 302^e (2).

4° Que les procès de nos martyrs corses furent instruits et jugés en Sardaigne où séjourna longtemps le Gouverneur des deux îles ;

A cet exposé bref et incomplet, nous donnons sous toutes réserves la conclusion suivante :

Jusqu'à ce jour et jusqu'au jour où s'exhumeront par un heureux hasard ou pour des fouilles sagement menées (3), des documents historiques plus précis, ou préhistoriques, le cran d'arrêt chronologique indéniable, irrécusable se fixe au 2^e siècle de notre ère.

(1) Par un sentiment de respect et de vénération, ici, nous ne nous prononçons pas sur cette question historique. Elle sera exposée dans une Etude ultérieure.

(2) Baronius, les Bollandistes et alii.

(3) Ambrosi Hist. de la Corse, page 53 note.

En surplus, le document dont il est question au commencement de ce paragraphe et que nous avons découvert en ce lieu est confirmatif de cette date. Le voici :

Dans le plus vieux quartier de ce village, que hantent certaines dénominations préhistoriques, très caractéristiques, habité par les Mercuri, les Cesari, les Victi, les Trojani, où aboutit le « Chiasso Rettico » venant de la Sarragenella ; il est une mesure archi-vieille. C'est l'ancienne maison Caporale. Sur tous les pans de ses murs frustes, le temps a imprimé en belles majuscules ses meilleurs caractères de vétusté.

Au dessus de la porte principale, est posée en architrave une grosse dalle grossièrement taillée. Voici ce qu'on y lit :


ibs. H 189.

D'abord le monogramme du Christ qu'il soit traduit par *Jesus hominum solvator* — ou *Jésus hostia salatis* — peu importe.

La croix grecque surmontant un H majuscule est à bras égaux parfaits ; elle a toujours indiqué une date antérieure au V^e siècle. Puis vient la date 189.

A propos de celle-ci, un savant Bénédictin objecte que les Arabes n'étant venus en Corse qu'au 7^e siècle, ces chiffres manquaient du millésime et qu'il fallait lire 1, 189.

Cette interprétation est à exclure, d'après nous.

D'abord parce que nous ne pouvons pas buriner sur cette pierre un millésime qui n'y est commandé par rien.

Ensuite nous savons que vers la fin du II^e siècle, nous avons eu des chefs Arabes et Mauritains. Septime Sévère qui admi-

nistra l'Empire et gouverna le monde de 193 à 211 en est un. C'est précisément sous lui que fut déclanchée la 3^e persécution. C'est aussi en Sicile, dans la Méditerranée qu'il livra sa plus grande bataille.

Rohrbacher nous dit aussi que nous avons eu en Corse des gouverneurs Arabes, bien avant leur invasion, au temps de St Grégoire et avant aussi sous le roi des Vandales Gensérik et ses successeurs.

Finalement nous avons avec nous dans toute sa force probante, l'axiome du droit ; « *Contrafactum non valet argumentum.* » La pierre que n'ont pu brûler les édits sinistres de Dioclétien, est restée là fixée depuis des siècles pour en témoigner. Oui, dans son langage muet, mais irrécusable et manifeste, elle clame à tout passant que dans cette centralité peut-être la plus retirée de la Corse, au sein de l'orographie insulaire la plus élevée, la pénétration du Christianisme, s'était déjà opérée vers la fin du 2^e siècle. — Et maintenant elle criera plus fort que jamais, cette indestructible pierre, que la Domination des Vandales eux-mêmes, pendant la séculaire durée de laquelle furent réduits en poussière tous les monuments corses (car, Ariens, ils persécutaient les catholiques) n'a pu l'anéantir, pour qu'une preuve indélébile et manifeste restât en témoignage de la vérité avancée en ce paragraphe.

*

**

En vue d'épuiser toute la matière ayant quelque relation avec les choses et les lieux avoisinant la religion dans cette très-ancienne Civitas d'Asincon, nous ne pouvons ne pas dire un mot d'abord de l'Oratoire de San-Zaccaria et ensuite de l'Altare. C'est sur l'ancien chemin d'Asco à Moltifao, en passant par les Solane, que se trouvent leurs ruines, à quelques heures seulement du village d'Asco.

Quelque abrégées et si parfaites qu'elles soient, les indications que nous en donnerons, compléteront d'une part cette

page historico-religieuse et pourront d'autre part réveiller sinon stimuler le zèle des Archéologues en quête de découvertes pré-ou proto-historiques Corses.

La chapelle de San-Zaccaria était donc située sur une éminence rocheuse entre San-Mario et Orzale et dominant la plate forme de Piane. Elle mesure 9 mètres de long sur 6 m 25 de large. A l'entrée de l'emplacement de la Chapelle côté est on remarque l'excavation d'un tombeau, ayant 2m30 de long sur 0m 70 de largeur. Il est vide et fut creusé dans le vif du roc.

Dans les alentours sont entassés en forme de mur de retranchement des rocs immenses. On dirait que cette chapelle avait une Abside ronde côté ouest. De part ailleurs cette petite esplanade est assise sur des rocs à pic, en face des féériques aiguilles de Popolasca.

Plusieurs énormes rochers à forme mégalithique, qui renversés, et qui élevés, se remarquent côté Ouest de ce lieu.

Beaucoup plus intéressantes et non moins considérables nous apparaissent les ruines de l'Altare, situées à une heure de distance de celles de San-Zaccaria, côté Est et à proximité du village abandonné de Ste Marie de Sebula.

Pour leur plus parfaite compréhension, nous croyons très utile de mieux pénétrer la signification nominale la plus ancienne du mot *Altare*.

D'après l'Apôtre St Paul 1^{re} Corinth-C. X — V. 20-21. Altare signifie. « Ce sur quoi on offre des sacrifices ». Ordinairement pour les païens qui reprochaient aux premiers chrétiens de n'avoir point d'autels, c'était une grande pierre plate en forme de dalle carrée d'une certaine superficie sur laquelle, ils sacrifiaient bêtes et hommes. Donc de par sa dénomination *abovo*, telle et pas autre a dû être la destination de ce lieu.

C'est sans doute pour cela que l'Apôtre des nations insiste auprès des Chrétiens (lococitato) en différenciant nettement les deux autels : « Vous ne pouvez pas participer à la

« table du Seigneur et à la table des démons. — » Approfondissez si vous voulez, l'expression grecque *τραπέζα Κυρίου*, qui, si elle désigne directement le Saint repas, elle suppose par la comparaison avec la table des démons, une table réelle sur laquelle le corps et le sang de Jésus ont été offerts en sacrifice et sur laquelle les chrétiens viennent recevoir cette nourriture. Toute la Patrologie grecque et latine emploie l'expression « Altare » pour désigner l'autel eucharistique. L'autel en bois fut et est encore en tolérance. Il est certain que dès les premiers siècles, il fut en pierre, témoins les *Arcosoli*, tables de marbre qui scellaient les tombeaux des catacombes et sur lesquelles on célébrait la sainte Messe.

A noter aussi que plus tard quand le paganisme fut vaincu par la religion chrétienne et qu'il n'y eut plus à craindre le danger d'idolatrie, on employa au culte eucharistique d'anciens autels des idoles (1). Cette particularité est à retenir.

Poussons plus loin nos investigations nous demandant à quelle époque peuvent remonter les ruines de l'Altare.

Rien d'écrit — par conséquent quelques probabilités ne peuvent se déduire que de l'inspection des lieux.

Les arbrisseaux qui ont poussé sur cet amas de décombres prouvent bien qu'Altare était une ruine, aux temps où Sebula fut encore habité (1704). C'est une évidence.

D'autre part la caractéristique de ce lieu et de ses environs, sa situation topographique avec ses tenants et ses aboutissants encore visibles, son vocable, etc..... indiquent une époque tellement lointaine qu'elle va se perdre certainement dans la nuit des siècles. Bien qu'il ne reste plus que des ruines muettes, parce que Cyrnos fut souventement saccagée, brûlée, vandalisée ; il n'en est pas moins évident que cette éminence de terrain, ce tertre naturel, gradiné comme un autel, arrêtera l'observateur sérieux et le forcera à réfléchir

(1) Corblet Hist. du Sacrem. de l'Eucharistie T. II. p. 69 — Item St Pierre Chrysologue L. J. P. L. T. II. colon. 343.

dans cette solitude désertique. C'est aussi un joli coup d'œil, presque un beau panorama. A l'Est on a le rideau noirâtre de Tenda, les Mts Sant-Angelo et San-Petrone ; au Sud les crêtes de Saint-Laurent et les fines dentelures des Mts Gioielli ; au Sud-Ouest toute la haute et pittoresque vallée de l'Asco, aux creux bondés de neiges perpétuelles ; au Nord, le mont Padro, d'où une idéale ondulation de terrain, masquant la la Balagne, s'incurve de Monte Terello, par Arscia, Montacchione jusqu'au mamelon de Modico. C'est son cadre le plus étendu.

Mais regardons-y de plus près.

Un chemin à la Romaine, une vraie « Via » assez large et bien placée, toute bordée de pierres hautes et choisies reliait cette localité à Sebula et aussi, sans nul doute aux autres bourgades disparues dont *Altare* paraît avoir été la centralité religieuse. Car, outre Sebula, il y avait aussi à l'Est : Nocaïa, Keta, Soverie et à l'Ouest ; San Mario, San-Xaccaria-Collettola-al-Consiglio.

Il est à noter aussi que de tous les côtés et sur les flancs de cette colline en forme d'élévation, il n'y avait que des forêts de chênes très touffues jadis et desquelles il reste toujours des vestiges en bosquets clairsemés : Quarceta à l'Est — Foce, au Sud et Spessa à l'Ouest. Cela ne suffit-il pas amplement à témoigner du passé mystérieux de cet « Altare » historiquement impénétrable ?

Toutefois ce qui frappe le plus, même de nos jours, c'est la disposition de tous ces gros rochers, autour de ces ruines, accumulés sur ce plateau, leur forme, leur bizarrerie, leur pose. Elles ont résisté à la corrosion des éléments, à toutes les destructions. Les profanes eux-mêmes y voient des dolmens, des cromlechs, des menhirs : symboles préhistoriques. Car nul n'ignore que très anciennement, avant notre ère, les pierres ainsi déposées avaient une signification.

Et de vrai, nos ancêtres les plus innommés parce qu'encore inconnus, obéissant pour satisfaire au besoin inné de

religiosité, de l'instinct surnaturel au commandement écrit le plus ancien, ainsi formulé dans la Bible (1): «Tu élèveras un autel au Seigneur ton Dieu, avec des roches informes et non polies ».

D'autre part et toujours dans le plus ancien des Livres, la Bible ; nous lisons que les pierres levées en groupe, en cercle, étaient des vrais monuments historiques et religieux que les peuples primitifs disposaient ainsi pour perpétuer le souvenir d'un fait solennel quelconque, !

D'où l'on peut inférer qu'Altare, a pu être jadis la centralité mystérieuse, retirée, élevée où les peuplades des environs venaient offrir les sacrifices sanglants à leur divinité et y célébrer les sombres et barbares mystères d'une religion plus ancienne peut-être que la Druidique.

Cependant qu'avec un visible intérêt nous examinions une large dalle qui se trouve côté Ouest de cette esplanade, au milieu de ces ruines frustes et délustrées par la patine des siècles et dont la partie supérieure tournée du côté du soleil levant, porte un creux fait de main d'homme, notre guide, un berger, nous demande des explications.

— Cette pierre, lui répondîmes nous, fut l'autel où nos ancêtres les plus reculés célébraient leur messe en offrant à leur farouche Divinité des sacrifices humains !...

— En effet, répliqua-t-il pensif, en s'étendant de son long sur cette table de pierre, la tête tournée vers l'Est, remarquez-vous comme la gorge coïncide juste avec le creux de la roche : on la dirait faite exprès. »

Et sous l'empire de pensées étranges, nous nous regardâmes longuement silencieux....

L'archéologue ne pourra ne pas observer qu'un triple mur de retranchement encercle ce monticule d'Altare. Ce qui veut dire, sans contredit, que ce mamelon rocheux fut jadis fortifié. Derrière les vestiges du mur dont les fondements

(1) Exode. chap. XX.

sont toujours là, il y a visible encore un affaissement de terrain simulant un chemin de ronde. Ces trois murs sont espacés entre eux de 2 m. 50 à 2 m. environ.

Ce site naturel et, dirons nous, singulier en la contrée nous semble aussi bien choisi pour une Centralité religieuse que pour une forteresse. Assis sur des rochers taillés à vif de toutes parts, commandant bien tous les environs, entouré de rocs granitiques et de murs avec circonvallation, ce fort, — disons le mot — a dû garder bien souvent nos ancêtres à l'abri des surprises ennemies. Au surplus d'où pouvait-on voir mieux et de plus loin, les signes optiques qu'on faisait des premiers mamelons au-dessus du bord de la mer pour annoncer aux populations Centrales de l'île, les débarquements ennemis ? A Altare se repercutaient aussi fort bien les moindres sons du Colombo, tambour de nos aïeux clamant la bataille.

En dehors et autour de la citadelle qui semble encore les protéger en les dominant, nous remarquons les vestiges de nombreuses batisses non encore disparues.

Complétons notre esquisse en observant que sur cette éminence et en son milieu le plus élevé, on voit encore les fondations carrées en pierres de taille d'une construction mesurant 4 m⁵⁰ de long, sur 3^m de large environ. Elle est dans sa partie intérieure, bondée de ruines. Dans le coin, angle N.-Est, de ses fondations, on y a fait des fouilles» pour y chercher un trésor» disent les gens du pays.

Et maintenant, libre à chacun de synchroniser à sa guise les événements Corses — relatifs à ces ruines et de les interpréter à sa façon ; voici notre opinion personnelle marquée sur nos tablettes après l'inspection des lieux.

Altare a dû être aux temps les plus reculés un lieu sacré, une centralité religieusement mystique : son nom transmis jusqu'à nous sans aucune interpolation le dit clairement et son ambiance aussi. Plus tard, pendant les rudes guerres de l'Indépendance, voire même avant, au temps des premières

invasions, nos ancêtres transformèrent ce lieu naturellement favorable en une forteresse où ils se retiraient aux heures du danger.

Quoi qu'il en soit et quelle que soit la version que l'on adopte, tout le monde s'accordera avec nous pour confesser hautement que les ruines de l'Altare mériteraient bien des honneurs d'une mission de savants archéologues et des fouilles qui pourraient mettre à nu des choses précieuses et rares à tous les points de vue.

Scruter les bibliothèques du monde entier pour y découvrir le moindre détail livresque, concernant notre Corse, c'est bien ; mais fouiller la grande bibliothèque de notre sous sol insulaire, à notre portée, où gisent certainement les trésors de notre passé historique, ce serait beaucoup mieux.

Pour ces fouilles-là on sacrifie des sommes considérables ; tandis que pour celles-ci, on n'a encore dépensé que peu ou prou.

Ce jour-là, oui, nous pourrons dire, avec l'Évangéliste Saint—Luc : «*Nous avons découvert des merveilles*»!... (1)

*
**

En marge de cette esquisse historico-religieuse et comme appendice, nous tenons à fixer une bonne fois ce que fut dans un temps plus ancien le formulaire du mariage religieux en cette paroisse d'Asco.

Qui ignore que ces us respectables du reste en soi, bien que singulièrement originaux, ont servi de cible aux quolibets de nombreux historiographes assoiffés de nouveautés éthologiques?. Leur verve—il faut le dire—s'y est exercée à merveille pour le plus hilarant amusement de la galerie. De la sorte fut dépassé sans nul doute leur rôle d'informateurs ou de Chroniqueurs. Rien à dire des poètes licenciés : eux

(1) Ev de St Luc- C. V. «*Quia vidimus mirabilia hodie.*»

aussi ont popularisé, en l'embellissant à souhait, cet intéressant sujet.

Voilà pourquoi la vogue du mariage d'Asco, eut vite fait de devenir légendaire, sinon proverbiale en Corse. Une mise au point s'imposait donc.

Ici, nous ne nous occupons que du côté religieux ; pour la cérémonie externe ou civile, nous renvoyons le curieux lecteur à la Comique et fameuse poésie de l'âne « Bazzicone. »

Néanmoins nous constatons que l'ethnographie corse s'affaiblit de jour en jour en ne sauvant pas de l'oubli les us et coutumes de nos pères, marqués au coin d'une originalité vraiment curieuse et unique au monde.

Entrons, comme l'on dit, « in medias res. »

Mieux placé que n'importe qui pour recueillir les traditions locales à ce relatives, nous avons consulté depuis 1880, les nonagénaires de ce pays qui virent le jour un siècle avant nous et qui purent à leur tour causer avec les nonagénaires leurs devanciers. Voilà comment cette source d'information sûre et incorrompue nous reportant de plus de deux siècles en arrière, nous fut une relation certaine et fidèle des coutumes des anciens temps, qui ne furent point écrites mais seulement transmises de bouche en bouche.

Or voici ce que nous pouvons fixer.

Il y a juste un demi-siècle que nous avons vu nous-même, en notre Eglise paroissiale d'Asco l'anneau nuptial qui servait à la célébration de tous les mariages. C'était comme un objet du culte. Aussi était-il conservé tellement qu'ellement parmi le mobilier de l'Eglise. Béni donc et rebéni à tous les mariages, il était pour chaque époux, passé aux doigts de l'épouse qui ne le gardait sacramentalement qu'un jour, le reportant le lendemain même au curé, avec une pleine assiettée de bégnets et autres friandises locales en usage à cette occasion solennelle.

S'il fut en or ou en argent, je ne saurais le préciser. Il

me souvient pourtant fort bien qu'il était brillant. D'après ma conviction avivée par la survivance de l'impression infantile qui m'en reste, il a dû être en cuivre doré.

De même qu'il y a eu un anneau parmi les objets du culte cette Eglise, de même il a pu y avoir, — dans un passé plus éloigné que nous n'avons pas connu, le seau, la quenouille et le reste dont parle la tradition.

A tout considérer, l'anneau matrimonial a un caractère symboliquement personnel, en la cérémonie, figuratif non d'une alliance quelconque, mais tout particulièrement de celle des deux personnes hic et nunc contractantes, dont il doit perpétuer le souvenir en vue, dit la prière de la bénédiction de l'anneau, de rappeler à Elle, la fidélité intégrale, due à Lui.

Tandis que les autres ustensiles de ménage figurant à la messe du mariage, sont représentatifs en l'espèce des devoirs communs à toutes les épouses entrant en fonction de mariage.

Cette observation faite, nous affirmons que la tradition est unanime pour nous apprendre que le prêtre, avant de passer aux bénédictions rituelles, posait un seau en bois de génévrier sur la tête de l'Epouse et lui donnait ensuite une quenouille, emblèmes essentiels des travaux domestiques d'alors.

N'est-ce pas que pour les simples d'esprit des anciens temps où tout, dans les transactions solennelles de la vie, était entouré de symboles, d'images, de paraboles, ces sacramentaux, aspergés d'eau bénite, dans la majesté auguste du temple sacré, devaient bien impressionner et les Epoux et les assistants ?

Il paraît que le Célébrant, et c'est du reste très naturel, expliquait — ce faisant — aux Epoux, les devoirs nouveaux qui leur incombaient et terminait la cérémonie par la Sainte messe pro Sponso et Sponsa.

En cette tradition ethnologiquement religieuse, si singu-



lière soit-elle, savez-vous ce qui me frappe le plus ? Eh bien, c'est qu'il n'y a rien qui sente de près ou de loin le Paganisme ou la Barbarie, ni ces rites insensés et quasiment ridicules à nos yeux que certains peuples observent superstitieusement même de nos jours, à l'occasion des Hyménées.

Et nous en sommes fiers comme prêtre — Corse — et Aschaïs.

Dernier mot

Après avoir lu cette page fragmentaire d'histoire Ecclésiastico-religieuse Corse, je suis moralement sûr que vous serez d'accord, sinon avec son auteur du moins avec le grand Fénelon qui a posé en maxime, pour l'historien, la pensée suivante :

« En fait d'histoire nous ne pouvons tenir la vérité que *par fragments*. »

Vraie pour l'histoire en général, elle l'est aussi et d'une frappante opportunité pour celle de la Corse et surtout de la Corse chrétienne.

Emiettés et combien épars les fragments de cette dernière s'il en subsiste encore!....

Or pour bien tenir sinon la vérité, tout au moins quelques vérités en la matière, nous avons cru opportun de rapprocher cette épiscopale sentence, des paroles qui, dans un désert de la Judée, tombèrent un jour des lèvres divines : Ramassez les fragments qui pourraient se perdre. Colligite fragmenta ne percant!.....

Ces paroles inspirées, comme toutes leurs sœurs évangéliques, sont reconnaissables aussi aux rebonds d'une plénitude de sève surnaturelle incommensurable en enseignements. D'elles en effet s'échappent toujours et sans cesse des étincelles rejaillissant inépuisables et s'irradiant jusqu'aux ultimes confins de notre vie terrestre.

Aussi bien leur interprétation étant divinement fertile en applications appropriées, pourquoi ne serait-il point permis aux chercheurs, aux ramasseurs de vérités, quelles qu'elles soient, de se sentir visés derrière les siècles, par la céleste et diligente recommandation, faite par le Christ après le miracle de la multiplication des pains : « Ramassez les miettes qui pourraient se perdre!....

En parfaite conformité tant de la déclaration du grand Evêque de Cambrai que du précepte du divin maître, telle fut notre pensée en publiant ces notes pour sauver de l'oubli quelques fragmentaires parcelles de notre Histoire insulaire.

Puisse l'indulgent Lecteur ne les considérer autrement que des miettes échappées à toutes les voracités barbares des temps passés !.....

Laus Deo

La parole consacrée est de la dévotion du grand
livre de l'Évangile que les saints ont écrit, et les
autres ont écrit les livres de la Bible. Les
quelques livres de la Bible de saint Jérôme.
L'Évangile est l'Évangile de saint Jérôme.
que les saints ont écrit. Les saints ont écrit les
livres de la Bible.

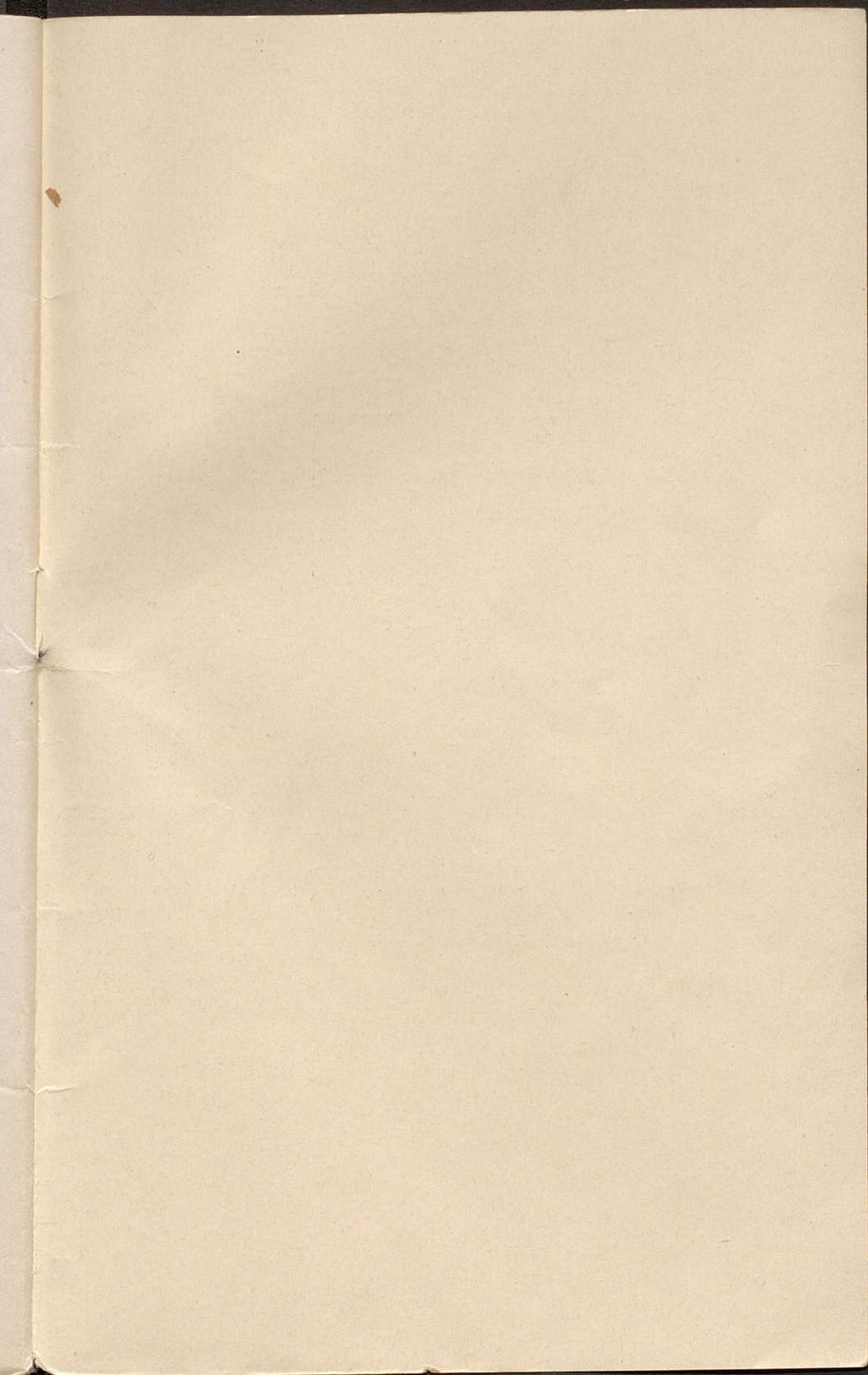
Paris 1800

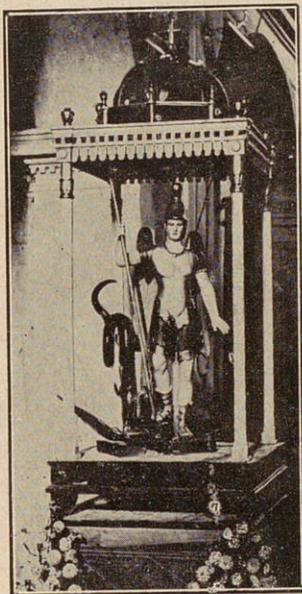
— 1 —

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES.

	PAGES
Localisation de l'ancienne et de la nouvelle paroisse d'Asco.	1
Importance du Doyen né de Castifao aux temps passés.....	1
Erection en paroisse de l'ancien Oratoire de St-Nicolas d'Asco.	1
Archiprêtre de Sant'Angelo et ses divers Oratoires.....	1
Visite de Mgr Marliani, Evêque d'Aleria et Accia.....	1
Discussion d'un Anachronisme au sujet de la cessation du culte à Saint-Angelo.....	2
Substitution de l'Oratoire de Saint Nicolas (Asco actuel) à l'archiprêtre de Sant'Angelo.....	2
Visite du Délégué de Mgr Saluzzo, 8 juillet 1740.....	2
St-Michel Archevêque choisi comme titulaire de la nouvelle paroisse d'Asco.....	2
Asincon. Légendes et vérités proto-historiques.....	3
Description de l'Eglise actuelle, son intérieur, ses chapelles, sa confrérie.....	3
Antiquités diverses. Caveaux ou « arche » — autres vieilles curiosités.....	4
Conjectures sur les anciennes institutions religieuses en Corse	4
Les Défenseurs de la Corse et le pape Saint-Grégoire.....	4
Le Padr'Asco, ancien moine franciscain-curé d'Asco (1801-1839).....	5
Le Savio-d'Asco. Citations intéressantes à son sujet.....	5
L'abbé J. J. Albertini, curé d'Asco (1871-1879).....	6
Brochure de G. Castelli « Una colonia ascolana in Corsica ». .	6
Le Capitaine Pier-della-Scala « rebelle à l'Eglise ».....	7
Controverse entre trois historiens : Castelli, Mattei, Filippini.....	7
Causes de l'expatriation de l'excommunié Pier-della-Scala en Corse.....	8
Exposition. Erreurs. Réfutation.....	8

Fixation du vague « Inquesti tempi » (en ces temps-ci) de l'Historien Filippini.....	9
Clans Corses à cette époque. Leur genèse en corrélation avec : « en ces temps-ci ».....	9
Remarques importantes de notre Histoire à ce sujet. Notre opinion.....	10
Première pénétration du Christianisme à Asco et en Corse..	11
Opinions de divers auteurs à ce sujet.....	11
Dates essentielles à retenir dans les six premiers siècles de l'Eglise de Corse.....	12
Prédication de l'Evangile en Corse par l'Apôtre Saint-Paul.	12
Observations relatives à cette question. Conclusion.....	13
Découverte d'un document archéologique à Asco (189).....	13
Sa localisation. Sa description. Son interprétation.....	14
Une sérieuse objection chronologique à son sujet. Réfutation.....	14
Coup d'œil historique en Conclusion.....	14
Ruines d'autres Oratoires de la vallée d'Asco:San-Zaccaria. Brève description.....	15
Ruines de l'Autare. Sa signification nominale la plus ancienne	15
Quelle peut être leur ancienneté. Vue panoramique.....	16
Vraie « Via » romaine. Son ambiance. Monuments megalithiques. Leur signification biblique.....	17
La dalle des sacrifices païens. Triple mur de retranchement.	18
Forteresse ancienne. Probabilités et rapprochements historiques.....	18
Dimensions de la Construction de l'Autare.Synchronisme. Oratoire et Forteresse. Notre opinion. Nos desiderata..	19
Le mariage religieux, à Asco, dans le passé.....	20
Divagations et criticisme d'Ecrivains à ce sujet. Mise au point.....	20
Notre témoignage appuyé sur la tradition.....	20
Anneau paroissial du mariage.....	21
Seau. Quenouille. Rapprochement ethnographique.....	21
Foin de tout paganisme et de toute barbarie.....	21
Dernier mot.....	22





Saint Michel, Archange